

## Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 12657**

### Intitulé

MASTER : MASTER Master à finalité Professionnelle Domaine : Droit, Economie, Gestion Mention : Administration et management international des territoires (AMITer) Spécialité : Administration publique et gestion des collectivités locales

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université Paris-Est Créteil Val-De-Marne, Ministère chargé de l'enseignement supérieur	Président de l'université de Paris XII, Recteur de l'académie

### Niveau et/ou domaine d'activité

**I (Nomenclature de 1967)**

**7 (Nomenclature Europe)**

**Convention(s) :**

**Code(s) NSF :**

340 Spécialités plurivalentes des services à la collectivité, 345 Application des droits et statuts des personnes

**Formacode(s) :**

### Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Ce professionnel décline les enjeux des politiques publiques au niveau des collectivités locales. Il organise et conduit la mise en œuvre des orientations stratégiques en adaptant les directives nationales et locales au terrain. Il crée les instruments de conduite de politiques publiques de développement local et vérifie l'articulation des enjeux et des procédures utilisées et les met en œuvre. Il élabore des cahiers des charges de dispositifs d'interventions de l'État et peut en négocier les objectifs. Il organise, rationalise et optimise les moyens humains, administratifs et techniques nécessaires à la réalisation des objectifs de la structure concernée. Il coordonne l'action de différents services et de partenaires extérieurs, mobilise une expertise externe en cas de besoin. Il peut arriver à piloter la concertation entre les acteurs économiques, politiques et les populations locales. Il maîtrise la réglementation dans le champ de l'aménagement, du développement et de la cohésion sociale. Il applique le droit des collectivités territoriales.

Le Master à finalité Professionnelle, Domaine Droit, Economie, Gestion, Mention Administration et management international des territoires (AMITer), Spécialité Administration publique et gestion des collectivités locales vise à préparer les cadres supérieurs et dirigeants du secteur public à exercer leurs fonctions.

Les cours portent sur les matières essentielles à la formation de cadres du secteur public: éthique, culture et civilisation, management public, finances et gestion des collectivités territoriales, organisation de l'achat public, politiques publiques et co-administration dans le contexte de la gouvernance locale. S'ajoutent à ces cours une préparation aux concours de la fonction publique (catégorie A et A+) notamment en culture générale, note de synthèse, droit.

\*Trois options sont proposées tout au long des deux années de Master :

- Relations internationales et gouvernance publique en anglais + LV2
- Administration Electronique en anglais (50% en ligne)
- Politique de la ville et de l'habitat en anglais

A l'issue du Master à finalité Professionnelle, Domaine Droit, Economie, Gestion, Mention Administration et management international des territoires (AMITer), Spécialité Administration publique et gestion des collectivités locales, le diplômé est capable de :

- Décliner les enjeux des politiques publiques au niveau des collectivités locales, organiser et conduire la mise en oeuvre des orientations stratégiques en adaptant les directives nationales et locales au terrain.
- Créer les instruments de conduite de politiques publiques de développement local ; vérifier l'articulation des enjeux et des procédures utilisées ou à mettre en oeuvre.
- Analyser les documents à portée réglementaire ou à visée normative élaborées ou utilisées par les collectivités locales, les rectifier ou les faire évoluer en veillant à la conformité aux objectifs des politiques publiques.
- Elaborer et négocier des objectifs et des cahiers des charges de dispositifs d'interventions de l'État, gérer les procédures de délégation de service public.
- Organiser, rationaliser et optimiser les moyens humains, administratifs et techniques nécessaires à la réalisation des objectifs de la structure concernée.
- Manager les ressources humaines et les relations sociales.
- Coordonner l'action de différents services et de partenaires extérieurs ; mobiliser l'expertise externe en tant que de besoin.
- Piloter la concertation entre les acteurs économiques, politiques et les populations locales.
- Maîtriser la réglementation dans le champ de l'aménagement, du développement et de la cohésion sociale, appliquer le droit des collectivités territoriales.

### Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

- Fonction publique d'Etat et des collectivités territoriales (sur concours)
- Etablissements publics locaux et Sociétés d'Economie Mixte (H.L.M., Sociétés d'aménagement et de construction)
- Entreprises privées (notamment sociétés d'économie mixte) en relation avec les collectivités territoriales (fournisseurs, prestataires de services, bureaux d'études et cabinets de consultants)
- Institutions financières et établissements de crédit spécialisés dans les prêts aux collectivités locales et/ou territoriales
  - Emplois supérieurs des collectivités territoriales et des établissements de coopération intercommunale
- Associations d'élus locaux ou de collectivités territoriales

- Administration territoriale d'État (notamment contrôle des collectivités territoriales, politique de la ville)
- Chargé(e) d'études
- Développeur économique
- Chargé(e) de projet "politique de la ville"
- Responsable de gestion budgétaire et financière
- Chef de projet Europe
- Responsable des relations internationales
- Agent de développement international
- Animateur/Animatrice en développement local

#### **Codes des fiches ROME les plus proches :**

K1206 : Intervention socioculturelle

K1401 : Conception et pilotage de la politique des pouvoirs publics

K1802 : Développement local

M1101 : Achats

#### **Modalités d'accès à cette certification**

##### **Descriptif des composants de la certification :**

L'étudiant(e) titulaire d'un master 1 attestant qu'il ou elle maîtrise les matières fondamentales d'un niveau de master 1 de Administration et management international des territoires (AMITer) peut accéder à la deuxième année dès lors qu'il ou elle a satisfait aux conditions d'admission propres à la commission d'admission de l'UFR d'Administration et échanges internationaux (AEI).

L'octroi du diplôme s'effectue après une formation en 4 semestres de M1 et de M2 décrits ci-dessous :

Descriptif des composants de la certification

Master 1 – semestres 1 et 2 – 60 ECTS

Semestre 1

Tronc commun AMITer :

UE 1 : Management des territoires (5 ECTS)

Tronc commun Administration publique et gestion des collectivités locales :

UE 2 : Connaissance du monde contemporain (5 ECTS)

UE 3 : Droit public (5 ECTS)

UE 4 : Politiques territoriales (5 ECTS)

\*UE 5 : Spécialisation Administration publique et gestion des collectivités locales selon l'option choisie :

UE 5-A : Relations internationales et gouvernance publique (anglais + LV2) (10 ECTS)

UE 5-B : Administration électronique (anglais) (10 ECTS)

UE 5-C : Politique de la ville et de l'habitat (anglais) (10 ECTS)

Semestre 2

UE 8 : Stages (30 ECTS)

Stage de professionnalisation 5 à 7 mois ou études à l'étranger ou double diplôme

Master 2 – semestres 3 et 4 – 60 ECTS

Semestre 3

Tronc commun AMITer :

UE 1 : Culture, Ethique (5 ECTS)

UE 2 : Développement des territoires (6 ECTS)

Tronc commun Administration publique et gestion des collectivités locales :

UE 3 : Finances et gestion des collectivités territoriales (3 ECTS)

UE 4 : Organisation de l'achat public et outils stratégiques des collectivités territoriales (3 ECTS)

UE 5 : Gouvernance (3 ECTS)

\*UE 6 : Spécialisation Administration publique et gestion des collectivités locales selon l'option choisie :

UE 6-A : Relations internationales et gouvernance publique (anglais + LV2) (7 ECTS)

UE 6-B : Administration Electronique (anglais) (50% en ligne) (7 ECTS)

UE 6-C : Politique de la ville et de l'habitat (anglais) (7 ECTS)

UE 7 : Mémoire de spécialisation (3 ECTS)

Semestre 4

UE 8 : Stages (30 ECTS)

Stage de professionnalisation 2 à 3 mois ou études à l'étranger ou double diplôme

Stage de professionnalisation 5 à 7 mois ou études à l'étranger ou double diplôme

##### **Validité des composants acquises : illimitée**

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION OUINON		COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)

En contrat d'apprentissage		X	
Après un parcours de formation continue	X		Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
En contrat de professionnalisation	X		Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
Par candidature individuelle	X		.
Par expérience dispositif VAE prévu en 2002	X		Cette formation est accessible via : - la Validation des Acquis Professionnels (VAP) qui permet un accès dérogatoire à une formation (décret n°85-9 06 du 23 août 1985) Examen du dossier constitué des cursus de formation, professionnel et personnel par une commission pédagogique. - la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) permettant d'obtenir tout ou partie d'un diplôme (loi de modernisation sociale du 17 janvier 2002, décret n°2002-590 du 24 avril 2002) Examen du dossier constitué des cursus de formation, professionnel et personnel et audition du candidat par un jury de validation. Tous les diplômes proposés à l'université Paris-Est Créteil Val de Marne sont susceptibles de faire l'objet d'une VAP ou d'une VAE.

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX
	Accords universitaires partenaires : - Erasmus (Allemagne, Autriche, Danemark, Espagne, Grèce, Italie, Portugal, Roumanie, Slovaquie, Tchéquie)

#### Base légale

**Référence du décret général :**

**Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :**

Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master publié au JO du 27 avril 2002

**Référence du décret et/ou arrêté VAE :**

**Références autres :**

#### Pour plus d'informations

**Statistiques :**

<http://www.u-pec.fr/pratiques/universite/observatoire-etudiant/enquetes-d-insertion-professionnelle-336228.kjsp?rh=1181035608921>

**Autres sources d'information :**

<http://aei.u-pec.fr/>

Faculté d'administration et échanges internationaux

Statistiques

Université Paris-Est Créteil Val de Marne

**Lieu(x) de certification :**

Université Paris-Est Créteil Val de Marne

61, avenue du Général de Gaulle

94010 Créteil Cedex France

**Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :**

Créteil - CMC

Université Paris-Est Créteil Val de Marne

Faculté d'administration et échanges internationaux

61, avenue du Général de Gaulle

94010 Créteil Cedex France

**Historique de la certification :**

Action humanitaire internationale et ONG (ex. « Action humanitaire internationale, développement et management des ONG)